Lettre d'information GT Atelier Données n° 3 -Septembre 2020

Entrepôts de données de recherche: mesurer l'impact de l'Open Science à l'aune de la consultation des jeux de données déposés Violaine Rebouillat

https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02928817/document

Rédaction d'un plan de gestion de données : retour d'expérience. https://humanum.hypotheses.org/6048 Partie 2. https://humanum.hypotheses.org/6196

SIST 2020 : Séries Interopérables et Systèmes de Traitement (SOUS RESERVE !!!!!!) La 5ème édition du séminaire SIST (Séries Interopérables et Systèmes de Traitement) aura lieu du 29 septembre au 1er octobre 2020 à l'Observatoire de Lyon.

https://sist20.sciencesconf.org/

mardi 29 septembre 2020 14:45 - 15:30 Point technique IR Data Terra et pôles de données (Salle de séminaire) - Joël Sudre (IR Data Terra) 15:30 - 16:15 L'interopérabilité sémantique dans les pôles de données (Salle de séminaire) - Jean-Christophe Desconnets 16:45 - 17:30 Les outils du Pôle National de Données de Biodiversité (Salle de séminaire) - Yvan Le Bras

mercredi 30 septembre 2020 09:00 - 11:00 Les entrepôts de données : tour d'horizon et discussion (Salle de séminaire) - Jean-Christophe Desconnets 11:30 - 12:30 Interopérabilité et FAIRisation (Salle de séminaire) 11:30 - 11:30 > La mise en œuvre des principes FAIR pour la diffusion des données in-situ sur les surfaces continentales: le système d'information Theia/OZCAR - Véronique CHAFFARD, Institut des Géosciences de l'Environnement 12:00 - 12:30 > DataE-CLA : la plateforme de données et de visualisation sur les écosystèmes lacustres - Thierry Tormos, Unité ECLA (ECosystèmes LAcustres) - Nathalie Reynaud, Risques, Ecosystèmes, Vulnérabilité, Environnement, Résilience 14:00 - 15:00 Diffuser ses données et métadonnées avec R Geoflow: Avancées, perspectives et discussion (Salle de séminaire) - Julien Barde, Emmanuel Blondel, Wilfried Heintz 15:00 - 15:30 Entrepôts de données et certification (Salle de séminaire) 15:00 - 15:30 > Statistiques d'utilisation des données sismologiques - Jonathan Schaeffer, OSUG 15:30 - 16:00 Interopérabilité et FAIRisation (Salle de séminaire) 15:30 - 16:00 → OpenObs : un requeteur national de données - Sylvain Morin, MNHN 16:30 - 17:00 Interopérabilité et FAIRisation (Salle de séminaire) 16:30 -17:00 > EnviroDB, un outil web pour la gestion des données de capteurs - Julien Pergaud, Biogéosciences 17:00 - 18:00 Annuaire de compétences + Processus de gestion de données dans les OSU ? (Salle de séminaire) - Maurice Libes, Olivier Lobry

Deboin, M.C.. 2020. Trouver des jeux de données via des bases pluridisciplinaires et des moteurs de recherche. Montpellier (FRA) : CIRAD, 5 p. https://doi.org/10.18167/coopist/0071

Tuto@Mate#25 Lionel Maurel A qui appartiennent les données ?

Ainsi le tuto permet de répondre à une série d'interrogations telles que : Dans un projet de recherche avec plusieurs collaborateurs qu'ils soient chercheurs, IT ou doctorants, membres d'un laboratoire ou d'un consortium qui est propriétaire des données ? Quand un prestataire met à la disposition d'une équipe de recherche un ensemble de données (entretiens, traitement d'archives, texte numérisé, . . .) qui est propriétaire ? Selon quelles modalités puis-je partager ou diffuser mes données ? Vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=3Yw-194v3bA PDF : https://mi-gt-donnees.pages.math.unistra.fr/site/download/Institut_Pasteur-Logigramme_fr_v5_15102019.pdf

Mise à jour de la FAQ du groupe de travail inter-réseaux sur les données https://mi-gt-donnees.pages.math.unistra.fr/site/FAQ.html avec cette nouvelle Question/Réponse

Quels sont les principaux points de vigilance à respecter sur le plan juridique avant de déposer un jeu de données dans un entrepôt ?

Avant de déposer un jeu de données dans un entrepôt, il convient de vérifier si celui-ci s'inscrit dans le principe d'ouverture par défaut ou s'il relève d'un cas d'exception.

Les données de la recherche sont en principe considérées comme des informations publiques. A ce titre, elles s'inscrivent dans le principe d'ouverture par défaut et de libre réutilisation introduit par les loi Valter et Lemaire. Mais elles peuvent relever de cas particuliers(exceptions) qui dérogent à cette règle.

Il faut donc s'assurer que : Le jeu de données n'est pas soumis au droit d'auteur (pour être soumis au droit d'auteur, il faut que ce soit une œuvre de l'esprit) Qu'il ne s'agit pas de données à caractère personnel (le cas échéant il faudra demander un consentement aux personnes concernées ou procéder à une anonymisation des données. Il existe toutefois des dérogations pour la recherche qui permettent certaines formes de partage sécurisé des données – voir la règlementation générale sur la protection des données) Que le jeux de données n'est pas concerné par les secrets protégés (secret défense, médical, industriel etc.) Que le jeu de données n'est pas concerné par une recherche partenariale (en cas de recherche partenariale entre acteurs public et privés, l'accès et la transmission dépend de l'accord de consortium ou du contrat)

Nous vous conseillons de consulter le logigramme établi par l'institut pasteur https://mi-gt-donnees.pages.math.unistra.fr/site/download/Institut_Pasteur-Logigramme_fr_v5_15102019.pdf, le Guide d'analyse du cadre juridique en France https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/11/Guide_Juridique_V2.pdf et le guide RGPD de l'INSHS https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/pdf/guide-rgpd_2.pdf

Le Ceraps organise avec le soutien de la MESH un cycle de séminaires sur l'application de la réglementation relatives aux données à caractère personnel et, plus généralement, la protection des données dans la recherche.

Le séminaire introductif aura lieu le mercredi 23 septembre prochain à 14h. Il accueillera trois intervenants rompus à l'application de la réglementation dans le domaine de la recherche : Émilie Masson (service Protection des données du CNRS), Sarah Piquette-Muramatsu (DPD de l'université de Strasbourg) et Jean-Luc Tessier (DPD de l'université de Lille). Leurs interventions sera l'occasion d'aborder la mise en œuvre de la protection des données dans les traitements à fin de recherche de façon concrète dans différents domaines et d'opérer un retour d'expérience dans le contexte de l'entrée en application du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le séminaire aura lieu salle R3-48 au Ceraps (1 place Déliot à Lille). Il sera de plus diffusé via la plate-forme BigBlueButton hébergée par l'université de Lille. ->> https://ceraps.univ-lille.fr/detail-event/seminaire-thematique-la-protection-des-donnees-dans-la-recherche/